

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de contrôler les appareils de levage et autres : chariots élévateurs, PEMP, engins TP, grues de chargement, bras hydrauliques, hayons élévateurs, ponts roulants, BOM) et, de rédiger le rapport de VGP approprié.

## CONTENU DE LA FORMATION

### THEORIE

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.

- ✓ Retour d'expérience des participants : analyse des questions
- ✓ Réglementation des contrôles : arrêté du 1er mars 2004,
- ✓ Réglementation sur les fabricants, installateurs, utilisateurs : directive machine, obligations des utilisateurs d'équipement de travail.
- ✓ Rappel et mise à jour des connaissances sur la réglementation : des articles du Code du Travail et des arrêtés applicables aux Vérifications Générales Périodiques (VGP) :
  - Le matériel soumis à VGP et conditions d'exécution des vérifications
  - Les objectifs de la VGP
  - Le contenu et la fréquence des VGP selon le matériel
  - Les intervenants sur une VGP : rôle et responsabilité de chacun
  - Les documents à établir lors d'une VGP
- ✓ Rappels sur les éléments mécaniques, hydrauliques et électriques des machines
- ✓ Analyse des risques liés à l'état de conservation des machines
- ✓ Méthode de vérification et procédure documentaire à respecter
- ✓ La rédaction du rapport de VGP par le vérificateur : méthode et contenu
- ✓ La sécurité du vérificateur

### PRATIQUE

Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des contrôles sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Exercices pratiques sur machines : Réalisation de VGP complètes et rédaction de rapports à partir des supports NORMATESTS.

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation propose une pédagogie interactive alliant théorie et pratique. Elle est basée sur une approche diversifiée :



### **PUBLIC**

Toute personne ayant une connaissance technique permettant la compréhension de fonctionnement des appareils et de l'évaluation des tolérances mécaniques.



### **PRÉ-REQUIS**

Aucun



### **DURÉE**

Durée : de 14 à 35 heures en fonction du nombre de catégories et du niveau d'expérience du stagiaire. Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.



### **LIEU**

Sur "site client".



### **TARIF**

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



- Des apports théoriques et sur la réglementation
- Des mises en pratique
- Des échanges permanents sur les réalités du terrain.

De plus vous bénéficierez d'une salle de cours avec un environnement calme, de zones d'évolutions sécurisées pour les exercices pratiques, de matériel de simulation.

Évaluation de satisfaction à chaud.



## PROFIL DU FORMATEUR

Personnel formé au contrôle des vérifications générales périodiques, avec expérience professionnelle.



## EVALUATION

QCM théorique sur 20 points,, afin de valider la formation la note minimale de 14 est requise.

L'évaluation de la pratique se passe en continue.



## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fpro.fr](mailto:formation@fpro.fr). Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.

2



## FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



## CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.